

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

QUELQUES OBSERVATIONS. — Rome : *Indult apostolique* ; le collège canadien ; nouvelles de M. l'abbé Colin ; subventions aux écoles catholiques. DIMANCHE DE LA PASSION. CHRONIQUE : Mgr de Montréal à l'église primatiale de Rouen Mgr de Montréal nommé chanoine d'honneur à la primatiale. Démonstration à Ste-Thérèse LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS. — LE



SOMMAIRE

CULTE EUCHARISTIQUE EN OCÉANIE. SOLDATS CHRÉTIENS. — LES MOINES JUGÉS PAR UN PROTESTANT. — SERVICE POUR LES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE DE PARIS.—JEUNES CRIMINELS. DONNEZ, ET L'ON VOUS DONNERA. — UN NOUVEAU COSTUME DE BAL.—L'ASANT RÊVE D'UN MOINE (fin).—

LE NUMÉRO
3 Cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO
2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-GIS FABRE, Archevêque de Montréal.

Le bureau d'administration est à l'Archevêché de Montréal ; directeur M. l'abbé J. M. EMARD. Pour la rédaction, on peut s'adresser à M. P. DUPUY, No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE,	7	AVRIL	—St-J.-Bte à Montréal.
MARDI,	9	“	—Couvent de Lachine.
JEUDI,	11	“	—Congregation de N.-Dame,

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	7	AVRIL	—PASSION, 1 cl., sem., orn. violets <i>On annonce le dimanche des Rameaux.</i>
Lundi,	8	“	—De la férie, ornements violets.
Mardi,	9	“	—De la férie, orn. violets.
Mercredi,	10	“	—De la férie, ornements violets.
Jeudi,	11	“	—S. Léon I, P. D., d. m., orn. blancs.
Vendredi,	12	“	—N.-D. des 7 Douleurs, d. m., “
Samedi,	13	“	—S. Herménégilde, M., sem., orn. rouges.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

EGLISE METROPOLITAINE.—Vendredi 12, à 7 h. P. M., office de l'Archiconfrérie.

☉ Lundi 8, à 7 h., service pour le repos de l'âme de feu le chanoine E.-H. Hicks, bienfaiteur de l'Archevêché.

ASILE SAINT-JEAN DE DIEU.—Vendredi 12, grand'messe en présence de Mgr l'Archevêque de Montréal.

AVIS.

Le bureau d'administration et de rédaction de la *Semaine religieuse* est transporté à l'Archevêché, où on devra adresser toute demande d'abonnement et payer les abonnements.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la *Semaine religieuse* pendant toute l'année 1889. Ceux des abonnés qui desirent une série complète des six années de la *Semaine religieuse*, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix \$6.00

Sur demande, la *Semaine religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés. LE DIRECTEUR.

Eusèbe Sénécal & Fils, imprimeurs.

QUELQUES OBSERVATIONS

Par un vote imposant de 188 contre 13, la Chambre des communes, faisant acte de justice et de sagesse, vient d'appuyer le gouvernement fédéral qui refusait de désavouer une loi provinciale de Québec ; par cette loi, l'autorité civile avait réglé, de concert avec l'autorité religieuse, la question longtemps débattue de la restitution des biens enlevés naguère aux jésuites. Presqu'en même temps, à la législature d'Ontario, un débat très important, et qui devait décider du sort de la langue française parmi nos frères de l'Ouest, se terminait à leur avantage, grâce surtout à un éloquent discours prononcé par l'honorable G. W. Ross, ministre de l'Instruction publique.

Ce double résultat, sans nous surprendre, nous a réjouis.

Le nom catholique, sans inspirer aucune frayeur, commande le respect, et après avoir fait preuve pendant plus d'un siècle, d'une loyauté franche et généreuse envers la couronne d'Angleterre et les différents gouvernements de notre pays, les Canadiens français ont définitivement conquis l'estime de leurs concitoyens anglais les plus sérieux et les mieux pensants.

Cependant, disons le sans détour, les discussions souvent très vives auxquelles ont donné lieu ces deux importantes questions, renferment plus d'un enseignement qu'il importe, à notre avis, de ne pas laisser passer inaperçu. D'abord on a pu voir combien, sur le domaine religieux et français, l'union nous est profitable, et jusqu'à quel point nous serions forts dans la revendication et la sauvegarde de nos droits, si, ne portant jamais atteinte aux aspirations légitimes de nos amis anglais ou protestants, et vivant avec eux dans les termes d'une parfaite harmonie, nous savions ne pas disperser nos forces et ne pas dépenser inutilement dans des querelles disgracieuses, sans fondement et sans but, un temps et des avantages précieux.

Il est un autre point sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention du public et plus spécialement celle de nos frères séparés et de leurs guides spirituels.

Nous rendons justice à la noblesse de sentiments et à la sincérité de langage avec lesquelles les journaux anglais les mieux connus nous ont traités, nous catholiques et Canadiens, pendant cette phase critique ; nous reconnaissons de même avec bonheur que, dans les enceintes parlementaires, des hommes remarquables par leur science historique, leur talents oratoires, leur sagesse et leur esprit de conciliation, mettant de côté toute passion et tout préjugé, ont non seulement proclamé les droits acquis, mais encore célébré les bienfaits de l'Eglise en ce pays, et le dévouement inaltérable du peuple canadien à l'autorité britannique.

Mais, sur d'autres théâtres, et là où l'on devait s'attendre à plus de calme et de modération, pour ne pas dire plus de justice et de charité ; dans des journaux plutôt sectaires que politiques, dans des assemblées convoquées et dirigées par des ministres de l'Evangile et

dans les temples eux-mêmes, on a vu des écrivains, des orateurs, souffler la haine et la discorde dans des écrits et des harangues passionnés ; chercher à soulever une rivalité mesquine et dangereuse entre les races et les croyances, faire en un mot une œuvre absolument contraire à la mission que se donnent ordinairement ceux qui ont pris une pareille responsabilité.

A propos d'une restitution de biens ou d'un règlement scolaire, on a parlé du Pape, de l'Église romaine, de la hiérarchie catholique, de clergé et des jésuites surtout, dans des termes qui, s'ils eussent trouvé de l'écho parmi les populations protestantes, étaient de nature à produire une antipathie funeste à tous, sans compter qu', n'eût été la sagesse de notre clergé, ils auraient pu amener de la part des catholiques de vives et bien justifiables représailles dont les conséquences eussent été des plus déplorable.

Nous ne voulons pas insister sur le fait que jamais nos évêques et notre clergé n'ont donné un tel exemple ; nous ne voulons pas non plus appuyer sur le résultat négatif produit par cet amoncellement d'insultes et d'accusations dont l'in vraisemblance et le ridicule ont suffi pour détruire toute la portée.

Encore moins défendrons-nous l'Église, ses croyances et sa morale contre des attaques qui ne sont point nouvelles et que l'on a cent fois réfutées ; il est évident que, même chez ceux qui ne partagent pas notre foi, on ne se laisse plus prendre à ces diatribes rendues inutiles par leur exagération trop manifeste.

Mais, au milieu de toutes ces clameurs, il y a une injure plus sensible, qui perce plutôt qu'elle n'est lancée ouvertement contre nous. On ne s'est pas gêné pour insinuer que les Canadiens français formaient une race étrangère et même dangereuse en ce pays si souvent arrosé du sang de nos braves ; on a mis en doute leur fidélité, et la loyauté de leurs tendances ; on a même prétendu que cette double qualité de catholiques et de français constituait une menace pour la tranquillité et la prospérité de la nation.

L'honorable G. W. Ross, rappelant quelques dates, a victorieusement détruit ces assertions plus ou moins voilées, et la conclusion de son discours, c'est que, non seulement la Couronne britannique eut toujours des sujets fidèles dans les Canadiens français depuis la conquête jusqu'à nos jours, mais même, et il est bon de buriner dans certains esprits cette vérité, si l'Angleterre possède encore le Canada, c'est, sans une large mesure, grâce aux Canadiens français. L'histoire est impitoyable envers nos détracteurs sur ce point.

Or, ce fait, éloquemment énoncé par l'honorable ministre, demande quelques explications.

Bien peu croiront que la sympathie seule pouvait, aux différentes époques transformer nos jeunes gens en soldats et en héros ; chacun sait même que, plus d'une fois, ils eurent à repousser des offres capables de les séduire, et durent résister à l'entraînement d'exemples qui ne leur venaient pas des pays étrangers ; dans l'incertitude où ils étaient sur l'issue de la guerre, ils ne pouvaient obéir au seul

motif de l'intérêt, en courrant aux armes pour défendre un pays où ils n'étaient pas absolument heureux et qui pouvait d'un moment à l'autre passer à d'autres maîtres.

Non, ils eurent à lutter contre eux-mêmes avant d'aller combattre les ennemis de l'Angleterre.

Et où trouver le mobile qui les retint dans le devoir, et qui fit d'eux des citoyens toujours soumis et des défenseurs toujours courageux de nos frontières.

Que ceux là l'apprennent une fois pour toutes, qui ont toujours une pierre à nous lancer.

Le caractère français, chevaleresque comme celui des fils d'Albion, faisait les Canadiens loyaux par temperament ; le sentiment religieux, profondément empreint dans leur âme, consacrait cette loyauté et, l'appuyant sur la foi, l'empêchait de jamais faiblir ; et si on veut se donner la peine de lire les mandements de nos évêques pour chaque époque où il fallut prouver sa loyauté par le tribut du sang on se convaincra que toujours la voix de l'autorité religieuse se fit entendre, forte et paternelle pour rappeler aux Canadiens français la foi du serment et le devoir imposé par le respect et l'obéissance envers les supérieurs légitimes.

“ Des motifs encore plus pressants doivent parler à votre cœur dans le moment présent. Vos serments, votre religion, vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre roi. Fermez donc, chers Canadiens les oreilles, et n'écoutez pas les séditeux qui cherchent à vous rendre malheureux, et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avaient gravés.... ”

Ces lignes que nous citons du mandement de Mgr Briand (29 mars 1775) sont la substance de ce qu'écrivirent les autres évêques dans les circonstances analogues, et leurs enseignements qui, du reste, rencontraient les sentiments de la population, furent si bien écoutés et suivis que la loyauté et la valeur militaire de nos soldats ont dû être reconnues dans des rapports officiels publiés à la fois de chaque campagne.

Et dernièrement, lors de l'inauguration du collège canadien à Rome, Mgr l'Archevêque de Montréal pouvait en présence de M. Kennedy, chargé d'affaires de Sa Majesté Britannique et aux applaudissements d'une nombreuse assemblée prononcer ces paroles qui résument toute l'histoire du peuple canadien : “ J'aime, à proclamer la loyauté des Canadiens catholiques envers l'auguste souveraine que vous avez l'honneur de représenter parmi nous. Oui, les Canadiens, tout en restant attachés de cœur à la mère patrie la France, sont sujets loyaux et dévoués de l'Angleterre de j'en donnerai deux raisons : la première, c'est qu'ils sont catholiques, et l'Eglise catholique prescrit la soumission et la fidélité aux pouvoirs légitimes ; la seconde, c'est que l'Angleterre a respecté nos croyances et nos traditions religieuses à ce point, que l'on peut sans crainte proclamer le

Canada le pays où l'Église catholique jouit de la plus grande liberté."

Ajoutons que, dans plusieurs circonstances, les évêques ont eu à réclamer contre des griefs sérieux, qui les atteignaient directement avec leur peuple, ou à revendiquer des droits indéniables dont on leur refusait l'exercice : mais l'ont-ils fait avec le moyen de l'injure contre leurs concitoyens mal traités ou en attisant dans des réunions populaires le feu d'une haine fratricide ?

Jamais !!

Si nous rappelons ces choses, ce n'est pas que nous éprouvions aucune crainte à la vue de tant d'agissements : l'importance pratique de tous ces discours et de toutes ces résolutions, démontrée par un vote final de treize n'a pas de quoi nous étonner mais il est bon, croyons nous, de ne pas laisser peser sur le peuple canadien des soupçons injustes, qui, n'étant partagés que par un petit nombre n'en sont pas moins contraires à la vérité et à l'honneur de ceux qui les entretiennent.

AVIS

En France, on a mis le public en garde contre certains chevaliers d'industrie qui se servent du nom du cardinal de Lavignerie pour obtenir de l'argent sous de faux prétextes, et déjà plusieurs de ces escrocs ont été arrêtés et livrés aux tribunaux.

Nous avons des raisons de craindre que la même chose ne soit tentée et pratiquée ici ; c'est pourquoi nous croyons devoir rappeler à tous qu'ils ne doivent pas ajouter foi aux circulaires qui peuvent venir de l'étranger, au sujet de la croisade contre l'esclavage, les communications de ce genre se faisant régulièrement par la voie de l'Ordinaire.

ROME

Dans son *Indult apostolique* pour le Carême, le cardinal-vicaire, après avoir énuméré les adoucissements apportés aujourd'hui à la loi du jeûne et de l'abstinence, ajoute :

" Au reste, si la condescendance du souverain Pontife pour les tempéraments faibles de nos jours dispense de la rigueur de la lettre, elle n'entend pas cependant affranchir de l'esprit du Carême ; elle détermine en effet, sous une forme concrète, le devoir de la pénitence intimée génériquement par le divin Maître comme indispensable à la vie éternelle."

Son Eminence signale ensuite et recommande vivement une œuvre d'abstinence particulièrement agréable à Dieu : celle des mauvaises lectures et notamment des mauvais journaux, qui font dans les âmes de si terribles ravages. L'Éme Parocchi annonce à l'appui que les mesures adoptées par le saint-père Pie IX contre

les mauvais journaux (lettre du 30 juin 1871 au cardinal-vicaire) sont confirmées après dix huit ans par son successeur Léon XIII.

“ Les maux déplorés alors, dit l’Eme Parocchi, se sont démesurément accrus ; les journaux hostiles à la foi et à la morale se sont multipliés, et ils se montrent de plus en plus audacieux pour combattre l’une et l’autre. Le sentiment d’horreur que l’impiété de la mauvaise presse inspirait d’abord un grand nombre s’est émoussé chez beaucoup, et, chez plusieurs autres, il s’est éteint.

“ Il n’est pas de sainteté de principes, de maximes, d’institutions qui soit respectée par ce genre de journaux. Par conséquent, le fidèle qui s’y habitue, s’il ne finit pas par perdre misérablement la foi, en affaiblit du moins la vigueur et cède au respect humain.

“ De tels journaux, outre qu’ils offensent la religion, outragent souvent aussi la pudeur. Et les jeunes gens élevés dans une atmosphère si empestée, au lieu de dompter leurs passions, les secondent, et tombent ainsi dans les précipices qui remplissent les familles de tant de deuil et qui jettent l’effroi dans la cité.

“ Il n’y a dans ces journaux aucune retenue pour la bonne renommée des particuliers, aucun respect pour le sanctuaire domestique, pas plus que pour l’autorité publique, sacrée ou civile. De là l’habitude de la calomnie envahissante au détriment des honnêtes gens ; de là l’excitation à la révolte contre tout pouvoir légitime, et il en résulte que l’ordre social se trouvant ébranlé dans ses fondements, la tranquillité de l’Eglise en est troublée, et la sécurité de l’Etat en péril.

“ Les Grecs et les Romains, soucieux de l’honnêteté naturelle, eussent proscrit à bon droit d’aussi coupables lectures. Comment donc y aurait-il encore des catholiques, surtout à Rome, qui refusent d’admettre, d’après la sentence de Pie IX, que la lecture des mauvais journaux, des journaux habituellement ennemis de la foi et de la morale, ne saurait être exempte de faute grave ?

“ En ces jours de salut, prenons donc la résolution de ne pas contribuer, même de loin, à la propagation de la mauvaise presse ; prenons plutôt la résolution de favoriser efficacement la bonne presse, si digne d’être encouragée. Ne nous laissons pas allécher par le poison, si habilement apprêté qu’il soit dans des vases de séduction ; mais allons aux pâturages de la vie, plus salutaires que jamais dans les jours consacrés au jeûne ; laissons-nous attirer par les joies sévères de la pénitence chrétienne et par les douceurs de la table sainte, à la préparation de laquelle est consacrée dès le début l’austérité du Carême. ”

Nous recevons les meilleures nouvelles du collège canadien. Les élèves viennent de subir leur examen de terme et ont tous obtenu d’excellentes notes.

* * *

La chapelle est complètement terminée et les autels ont dû être consacrés le 21 mars.

M. l'abbé Colin, supérieur de St-Sulpice à Montréal, est encore à Rome. Sa santé est rétablie et il espère revenir bientôt au Canada.

Le 14 mars ont été nommés par billet de la secrétairerie d'Etat : Pro-dataire, le cardinal Bianchi, qui était préfet de la S. Congrégation des Rites ;

Préfet de la S. Congrégation des Rites, le cardinal Laurenzi, qui était secrétaire des mémoriaux ;

Le secrétaire des mémoriaux, le cardinal Vannutelli, qui était préfet de la S. Congrégation des Indulgences et des saintes Reliques.

Enfin, préfet de cette dernière Congrégation, le cardinal Cristofari.

* * *

Le Saint-Père a décidé d'ajouter aux subventions considérables qu'il assigne déjà aux écoles catholiques de Rome le produit de quêtes qui se font dans sa ville pour le denier de Saint-Pierre, notamment de celle qui a eu lieu dans toutes les églises de Rome pour le jour de la fête de saint Joseph.

Dimanche de la Passion

Mais Jésus se cacha.

(S. JEAN, VIII, 59)

Les ténèbres épaisses et profondes de la grande semaine, mes chers frères, vont bientôt tomber sur nous. Seulement quelques jours encore, et ce sera le jour des Rameaux, le premier jour de la semaine sainte. Aujourd'hui, pour ainsi dire, nous sommes laissés seuls. Le crucifix avec la figure de la mort, le Christ pâle, est voilé ; les figures familières et chères de la Vierge et de saint Joseph sont aussi voilées ; même les saints, devant lesquels nous allons nous agenouiller, sont eux tous, cachés sous le voile du temps de la Passion. Jusqu'au vendredi saint, Jésus ne jettera plus les yeux sur nous ; jusqu'au samedi saint, la Vierge, saint Joseph et les saints n'apparaîtront plus à notre vue. Jésus s'est caché pour un temps. Le crucifix nous a dit au revoir. En quel état étiez-vous quand des mains dévotes ont voilé la figure du Christ ? Pourrez-vous regarder de nouveau le vieux crucifix de famille ? Il se peut qu'avant que le voile soit enlevé de cette croix vous ayez regardé la figure du Christ rendant son jugement. Oh ! mes frères, aujourd'hui la figure du Christ est cachée. Peut-être la dernière fois que vous l'avez regardée, vous étiez en état de péché mortel, et l'êtes-vous encore ? Quand et comment la regarderez-vous de nouveau ? Si vous vivez jusqu'au vendredi saint, vous verrez alors le crucifix soulevé par le prêtre, et après baisé par tous les fidèles. Si vous mourez avant, et que vous mouriez—ce qui peut arriver—sans avertissement ou préparation,

alors vous verrez le Christ sur son siège de juge et vous entendrez les terribles paroles : " Loin de moi, maudit, dans le feu éternel ! " Ou peut-être, et que Dieu le permette, vous verrez d'abord le visage de Jésus dans la personne de son prêtre au confessionnal et là il se tournera vers vous miséricordieux et pardonnant. Il y en a parmi vous, je le sais, qui sont comme des *hommes morts*. Il y en a parmi vous qui, même à cette dernière heure, résistent à la grâce et sont encore en état de péché mortel ! Je vous indique le voile qui couvre le Christ. Je vous demande, en la présence sacrée de Dieu, je vous demande de la manière la plus solennelle quand et comment vous regarderez de nouveau le visage du Christ ? Il vous a dit au revoir aujourd'hui, il vous a fait ses adieux, et en faisant cela, il a vu que vous étiez un blasphémateur, un ivrogne, un adultère, un calomniateur, une créature pleine d'orgueil, pleine de toutes sortes de péchés. Oh ! dites, vous trouvera-t-il encore enivré à son retour ? Dites, lorsqu'il sera découvert le vendredi saint, pourrez-vous, osez-vous ajouter à sa douleur en étant encore tels que vous êtes aujourd'hui ? Pour nous tous, même les plus pieux, cette leçon du crucifix voilé ne doit pas passer inaperçue. Le Christ nous a quittés aujourd'hui ! comment nous reviendra-t-il ? Tout sanglant, tout déchiré d'épines, tout percé de coups de lances, cloué à la croix, et tout cela par amour pour nous ! Nous aussi, mes frères, qui nous efforçons de marcher dans ce sentier étroit ; nous aussi, pouvons nous demander quand et comment le verrons-nous de nouveau ? Peut-être avant le vendredi saint, peut-être même avant que notre main puisse tenir la palme du prochain dimanche, nous pourrons voir la figure non voilée de notre Bien Aimé. En sommes-nous effrayés ? Oh ! non. Nous avons trop bien aimé la face de Jésus souffrant pour craindre la face de Jésus glorieux. Nous n'attendons de ses lèvres que des mots d'amour et de bienvenue. Mes frères, un jour viendra où tous les voiles seront enlevés. Un temps est proche où nous devons regarder la face de Celui qui mourut sur le Calvaire. Dans ce jour, à cette époque, aura lieu le grand dévoilement de la face du Christ : je veux dire le jour du jugement général. O pensée terrible et solennelle pour nous aujourd'hui devant la face voilée de Notre-Seigneur ! Peut-être le jour du jugement viendra avant que le voile soit enlevé du vieux crucifix. Grand Dieu ! notre prochain vendredi saint se passera peut être ou au ciel ou en enfer. Rentrez chez vous avec ces pensées fortement empreintes dans vos cœurs. Venez souvent ici prier. Si vous avez des péchés, venez ici et confessez les, et souvent en vous tournant vers sa face voilée, crions : " Jésus, quand et comment reverrons-nous ta face ? "

CHRONIQUE

Le 14 février dernier, une messe solennelle était célébrée dans l'église primatiale de Rouen pour les soldats morts au Tonkin au service de la France.

Monsieur l'archevêque de Montréal officiait.

Une brochure que nous venons de recevoir nous donne le compte rendu de cette cérémonie grandiose et l'émouvante allocution prononcée par Mgr Thomas, archevêque de Rouen.

Nous citons de cette allocution, les paroles suivantes qui sont un hommage délicat rendu au Canada tout entier.

“ Je vous remercie, Monseigneur, de vous être associé à ce grand acte de religion et de patriotisme. Il vous a été doux, je le sais, de prier pour les enfants de la France ; car, dans votre noble pays, terre de loyauté, de foi et d'honneur, la France est aimée comme une mère. Assurément, partout où elle a passé, les empreintes de ses bienfaits et des charmes de son génie ont été si profondes, que ni les siècles, ni les révolutions, n'ont pu les effacer ; mais, au Canada, elle est toujours présente, toujours vivante. C'est notre langue que vous parlez, c'est notre sang qui coule dans vos veines. Vous aimez tout ce que nous aimons, vous pleurez tout ce que nous pleurons, et, comme nous, vous avez foi dans l'avenir de notre pays.

—La même brochure nous apprend une agréable nouvelle dont nous nous empressons de faire part à nos lecteurs :

Monseigneur l'archevêque de Rouen a nommé chanoine d'honneur de la primatiale S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal.

Cette marque de haute sympathie est un nouveau lien qui rattache au diocèse de Rouen notre cher Canada, et continue dignement les belles traditions de notre passé religieux. Les rapports entre les deux pays ont été, depuis l'ère des grands découvreurs, intimes et constants. Mgr l'archevêque de Rouen a été inspiré par son cœur et par les souvenirs du passé en offrant à Mgr Fabre, dans notre primatiale, une place d'honneur que nous espérons lui voir occuper bien des fois encore, lorsque la Providence le ramènera dans cette France qu'il aime comme une mère et une seconde patrie.

Mgr l'archevêque de Rouen était au séminaire d'Issy en même temps que Monseigneur Fabre.

Démonstration à Sainte-Thérèse.—Sa Grandeur Mgr Fabre célébra, lundi dernier, le seizième anniversaire de son élection à l'épiscopat. La grande démonstration a eu lieu à Sainte-Thérèse.

Monseigneur est parti de Montréal à 9 heures, du matin.

Une foule considérable s'était portée à sa rencontre à la gare de Ste-Thérèse. Le village était tout pavoisé de drapeaux, la plupart des magasins et des établissements d'affaires étaient fermés.

Une messe solennelle fut chantée à l'église de la paroisse. L'église était remplie de fidèles. Rarement on a vu un aussi grand concours de prêtres et de citoyens à Sainte-Thérèse.

M. l'abbé Brault, de Sainte-Dorothée, officia à la messe, assisté de diacre et de sous-diacre. Monseigneur était au trône ; M. J. Leclerc curé de St-Joseph, était prêtre assistant ; les diacres d'honneur étaient MM. A. Nantel, ancien supérieur, et M. I. Jodoin curé de Saint-Sauveur.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Rouleau, professeur du collège. M. l'abbé Rouleau est reconnu comme un de nos meilleurs orateurs sacrés, et nous pouvons dire qu'il s'est surpassé en cette occasion.

Avec quelle éloquence il retraça la mission sublime de l'évêque, les devoirs qui lui sont imposés, le lourd fardeau qui pèse sur ses épaules. Mgr Fabre n'a pas failli à sa mission et la ville de Montréal a eu l'honneur de lui voir décerner le titre d'archevêque.

Un chœur puissant composé des élèves du collège et des chœurs de la paroisse a rendu une belle messe harmonisée.

Après la messe, le maire de la paroisse, M. Germain, a présenté au nom des citoyens une jolie adresse à Sa Grandeur.

Le dîner a été donné au collège. Hier soir, les élèves ont donné une jolie séance littéraire.

Cette fête est sans doute une des plus belles qui ait eu lieu à Sainte-Thérèse, et par leur empressement à la rendre imposante les citoyens de cette paroisse se sont montrés dignes de l'honneur que leur faisait l'archevêque de Montréal en allant célébrer au milieu d'eux un si glorieux anniversaire.

L'Union Saint-Joseph.—Lundi prochain, à 8 heures P. M., Sa Grandeur Mgr Fabre visitera la salle de l'Union Saint-Joseph, où les membres de cette société lui présenteront une adresse de félicitations sur son heureux retour.

Les Canadiens aux États-Unis

Sous ce titre a paru dernièrement une courte brochure par Mgr L. de Goesbriand, évêque de Burlington.

Ce prélat qui a eu toujours les plus vives sympathies pour les Canadiens français et qui s'est constamment efforcé de procurer les secours spirituels à ceux émigrés aux États-Unis, a, par sa longue expérience, une profonde connaissance du nombre et des besoins de nos compatriotes rendus aux États.

Missionnaire dès 1845 à Toledo, dans l'Ohio, puis devenu évêque de Burlington en 1853, Mgr de Goesbriand avait déjà rencontré quelques groupes de Canadiens, pauvres, sans industrie, mais toujours d'une grande piété et exprimant sans cesse leur vif désir d'avoir des prêtres français pour les desservir. Il put constater, après sa consécration, le zèle des évêques de Boston, Fenwick et Fitzpatrick, pour les Canadiens qui faisaient partie de leur troupeau; et il se rappelle avec une vive reconnaissance le R. P. Mignault, de Chambly, venant visiter et administrer les sacrements aux Canadiens émigrés, et qui procura à Burlington le premier prêtre canadien qui résida dans la Nouvelle-Angleterre.

D'après Mgr de Burlington, l'émigration des Canadiens devint considérable à la fin de la guerre de 1804. En présence de ces

accroissement, Mgr de Goesbriand pensa à faire appel aux évêques et collègues du Canada en faveur de ces émigrants ; il croyait à la possibilité de former une maison de missionnaires pour desservir les paroisses déjà existantes, donner des missions dans les centres canadiens et fonder une paroisse dès que ce serait devenu possible.

C'est dans ce but que Monseigneur visita Québec et Montréal vers 1869. Il y fit connaître combien ces Canadiens, déjà plus de 500,000, avaient un pressant besoin de missionnaires pour apprendre la religion à leurs enfants, les confesser, leur donner les sacrements, quelle grande importance il y avait que des prêtres parlant la même langue qu'eux, vissent les grouper et fonder pour eux des églises séparées.

Les évêques et les prêtres des Etats-Unis, ajoutait Mgr de Goesbriand, ont fait tout leur possible pour remédier à cette détresse spirituelle, qui faisait si cruellement souffrir les Canadiens émigrés.

“ La Providence a voulu, disait Sa Grandeur, que j'aie été souvent en rapport depuis bientôt 29 ans avec beaucoup de catholiques, qui depuis longtemps avaient été privés des sacrements. J'ai toujours remarqué parmi eux une grande avidité d'entendre la parole de Dieu et de profiter du ministère du prêtre quand ils reçoivent sa visite ; et puisque je vous parle ici des Canadiens émigrés, ce n'est pas sans une émotion profonde que je me rappelle combien de fois et à quel degré ils m'ont touché par le zèle qu'ils mettaient à profiter de mon ministère. Apprennent-ils qu'un prêtre canadien ou français ou irlandais va leur prêcher dans leur langue, ils laissent leur ouvrage, et font les plus grands sacrifices pour venir entendre la parole de Dieu. Rien de plus édifiant que leur conduite durant les retraites surtout, quand on peut leur en donner ; et ici, si mon témoignage ne suffisait pas, je vous dirais : Questionnez donc les pères oblats, les jésuites, les prêtres séculiers qui ont travaillé parmi eux ”

Mgr de Goesbriand recommandait ensuite à ses auditeurs de Québec et de Montréal L'ŒUVRE DES MISSIONNAIRES. Il constatait que c'était à Rutland, dans le Vermont, que l'œuvre était commencée, et il ne doutait pas que les prêtres canadiens ne se vouassent en grand nombre aux missions de leurs frères émigrés. Il parlait ensuite du R. P. Gagnier venu sous l'inspiration de l'évêque de Montréal pour évangéliser les Canadiens de East Rutland, et il traçait le plan qu'on devait suivre.

Les conférences de Mgr de Goesbriand eurent une complète réussite et la générosité des citoyens de Montréal et de Québec vint largement en aide à l'œuvre des missionnaires.

Depuis cette époque ce triste état s'est bien heureusement modifié. “ Le R. P. Hamon, S. J., dans un travail utile et intéressant quoique nécessairement incomplet : *L'Eglise canadienne dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre* (18.6), mentionne 99 paroisses canadiennes fondées depuis 1870, dont la population dans chacune

n'est pas de moins de mille âmes, et dont la plupart comptent deux milles Canadiens, plusieurs ayant une population de trois, voir même jusqu'à cinq mille âmes. Durant la même époque, une trentaine de communautés de sœurs venant du Canada ont été fondées dans les mêmes diocèses. Or ceci prouve non seulement l'étendue extraordinaire de l'émigration, mais aussi le zèle des Canadiens pour leur religion, et la direction intelligente qui leur a été donnée par leurs pasteurs, prêtres et évêques.

“ A partir de cette même époque, le nombre des missionnaires de langue française s'est beaucoup accru. Ils ont beaucoup et bien travaillé, et leur mémoire sera bénie.”

On a dit quelquefois que les évêques des Etats-Unis n'avaient pas fait leur devoir. A ce grave reproche, Mgr de Goesbriand répond :

“ Voici 35 ans passés que nous sommes évêque. Depuis 1853 jusqu'en 1875 nous étions suffragant de l'archevêque de New-York, et depuis 1875 jusqu'à aujourd'hui, suffragant de l'archevêque de Boston. Durant cette longue période de 35 ans, nous avons eu l'honneur d'assister à plusieurs synodes, à plusieurs assemblées d'évêques. Il s'agissait dans ces assemblées de la création de nouveaux diocèses, de l'élection de prêtres dignes de la dignité épiscopale dont les noms devaient être présentés à Rome. Or, je sais que jamais les intérêts des Canadiens n'ont été oubliés dans les délibérations des évêques et qu'on a tâché d'y pourvoir de son mieux.”

Les évêques des Etats-Unis n'ont pu trouver de suite assez de missionnaires pour répondre aux besoins de cette avalanche d'émigrés, de même que les évêques Canadiens ne pouvaient fournir un nombre suffisant de prêtres.

“ Mais enfin, dit Mgr de Goesbriand, si l'œuvre a été lente, cette œuvre est déjà magnifique et tend sensiblement à se développer. Si les évêques du Canada avaient pu faire d'avantage, ils l'auraient fait; mais ils n'ont certes qu'à se réjouir des sacrifices qu'ils ont faits, car leurs missionnaires et leurs communautés religieuses se trouvent dans un grand nombre de diocèses depuis l'océan Atlantique jusqu'à l'océan Pacifique, et dans toutes ces missions les fruits de leurs travaux sont abondants.”

Cette brochure, que nous n'avons pu que rapidement analyser, renferme des détails d'un vif intérêt sur les Canadiens émigrés aux Etats-Unis. Elle prouve une fois de plus l'ardente sympathie de Mgr de Goesbriand pour nos compatriotes, elle montre le zèle d'apôtre que Sa Grandeur a toujours déployé pour fournir les secours du ministère à nos frères émigrés et maintenir la pureté de leur foi.

Nous devons tous une vive et sérieuse reconnaissance à Sa Grandeur pour les soins qu'il a prodigués, pour le bien si considérable qu'il a fait à nos compatriotes.

Le culte eucharistique en Océanie

Nous extrayons le passage suivant d'une lettre adressée aux *Missions catholiques*, et qui raconte les progrès de la foi aux îles Nonouiti et Nukenua, dans l'archipel dit de Gilbert :

“ Je n'ai parlé encore que du côté matériel de notre vie ; maintenant quelques mots, au moins, au point de vue spirituel. Chaque matin, vers la fin de notre oraison, un peu avant le lever du soleil, un son de conque se fait entendre : c'est le premier signal pour la prière. Nos gens se lèvent alors ; à un deuxième signal, ils se rendent à l'église, jeunes et vieux, hommes et femmes, et les petits enfants dans les bras de leurs mères. Nous sonnons alors l'*Angelus*, et après, se récite la prière. Durant ce temps, le prêtre s'habille pour la messe. Voilà un bon début pour la journée.

“ Dans la matinée, a lieu le catéchisme. Le soir, au coucher du soleil, il y a, comme le matin, deux sons de conque ; à ce signal, le peuple se rend de nouveau à l'église pour la prière et le chapelet ; la réunion se termine par une courte leçon de catéchisme que fait réciter et qu'explique le missionnaire. Le dimanche, il y a, en plus, avant midi, un grand catéchisme ou une instruction ; dans l'après-midi, le salut du très saint Sacrement, précédé souvent du chemin de la croix.

“ Nos indigènes n'avaient, avant notre venue, qu'une idée fort confuse, et la plupart aucune idée de l'Eucharistie. Nous sommes bien consolés de les entendre réciter tous ensemble la page de leur catéchisme qui se rapporte à l'adorable mystère de nos autels. Aussi, le moment est proche où un bon nombre viendront s'asseoir à la table sainte, comme l'ont déjà fait Teravati et sa femme pour la fête de l'Assomption. Ils voient, chaque jour, Notre-Seigneur entre les mains du prêtre à l'autel ; ils le voient chaque dimanche, au milieu des lumières et de l'encens, apparaître à leurs regards étonnés, sous les voiles du Sacrement, à travers l'ostensoir ; ils connaissent donc Jésus-Eucharistie et ils aiment, et Jésus fera bientôt en eux sa demeure.

“ Afin de leur donner une plus haute idée de l'adorable sacrement de nos autels, j'ai voulu, au jour de la Fête-Dieu, que nous eussions notre procession. Tout le peuple, en bon ordre, escortait le Roi des rois ; chacun portait le scapulaire de la très sainte Vierge. Deux petits enfants, vêtus de nos deux uniques soutanes rouges, tenaient les coins de la chape du célébrant, qui marchait sous un dais improvisé et formé de nos plus riches tissus. Quatre des principaux de Tapuiaki portaient les bâtons de ce dais. Les indigènes chantaient des cantiques dont les strophes alternaient avec les hymnes liturgiques. Notre-Seigneur, dans cette marche triomphale, prenait possession de cette terre qui méritait bien, en ce jour, son nom de Tapuiaki (lieu sacré), nom qui semblait prophétique. Les enfants appellent, dorénavant, la place où fut dressé le reposoir *Tapui Euhari*, le lieu de l'Eucharistie. Puisse bientôt le divin Maître étendre son règne dans toutes les îles qui nous entourent ! ”

Soldats chrétiens

La *Croix de Reims* nous apporte deux beaux discours prononcés par les généraux de Miribel et Hubert de la Hayrie sur la tombe du général Côte, à Châlons.

Le général Côte est mort en chrétien, a dit le général de Miribel ; il croyait aux peines et aux récompenses d'une autre vie, et cette croyance est de celles qui inspirent un courage inébranlable. Il n'y a que les égoïstes et les lâches qui peuvent redouter la vie future !

Nous ne vous disons, pas adieu, général, mais au revoir ! Le jour où nous serons appelés à donner notre vie pour la patrie, nous vous retrouverons dans le sein de Dieu.

Et le général de la Hayrie :

Nous regardons avec sérénité cette fosse qui n'a pas de fond, car nous savons que, si le corps y trouve une prison, l'âme y rouve des ailes ; que les nobles âmes de nos morts regrettés ne tombent point ici dans un piège ; qu'elles n'y trouvent point cette captivité effroyable qu'on appelle le néant ; et qu'elles continuent dans un rayonnement plus magnifique leur vol sublime et leur destinée immortelle !

Dieu, dans sa justice, récompense ceux qui sur la terre ont été honnêtes et braves.

A quelque religion qu'on appartienne, on ne peut trouver de consolation ailleurs que dans cet espoir d'une autre patrie !

Les moines jugés par un protestant

Parmi les protestants éclairés, on commence à rompre avec l'école qui abhorre les moines. Tout récemment, un conseiller d'Etat prussien, chambellan de l'empereur, M. E. de Bertouch, a édité une histoire abrégée des ordres religieux. L'auteur parle en termes enthousiastes des moines ; il dit textuellement :

“ Les catholiques s'étonneront qu'un protestant se soit imposé la tâche de rendre en main la défense des associations religieuses catholiques auprès de ses coréligionnaires ; cela pourra même scandaliser ceux-ci, mais, comme je l'ai fait remarquer, mon travail n'est pas fait dans un sens confessionnel. Je ne veux que rendre hommage à la vérité et déchirer le voile de mensonges qui, par un zèle inconsidéré pour la religion protestante, cherche à cacher des œuvres de charité et des prodiges d'abnégation. C'est pourquoi je voudrais savoir le présent travail entre les mains de tous, pour dissiper les nombreuses erreurs répandues sur les ordres religieux, et apporter un peu de lumière dans la ténébreuse superstition des pays protestants. ”

Souhaitons à M. de Bertouch le retour complet à la vérité, que l'Eglise catholique seule conserve et qui délivrera le monde !

Service pour les anciens élèves de l'école normale à Paris

Les anciens élèves de l'école normale supérieure à Paris se réunissent chaque année dans l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris, et y assistent à un service funèbre célébré pour les âmes de leurs anciens camarades. C'est un normalien, devenu évêque d'Autun, Mgr Perraud, qui a fondé ce pieux rendez-vous. On y trouve non-seulement des normaliens restés catholiques, mais bon nombre de ceux qui ont le malheur de n'être pas éclairés des lumières de la foi. Au nombre de ces derniers, il faut compter M. Sarcey, le chroniqueur du *XIXe Siècle*, qui a tant mangé du prêtre durant sa carrière de journaliste.

Depuis qu'il est allé faire soigner ses yeux chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, de la rue Oudinot, il est devenu moins féroce, et, tout en voulant encore paraître méchant, il se laisse aller parfois à écrire des lignes comme les suivantes :

“Oui, certes, j'assisterai, dans l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, à cette messe que célébrera, en l'honneur de nos camarades défunts, un de nos camarades promu à la dignité de l'épiscopat

“Qu'importe, en vérité, que l'on ne croie pas à l'efficacité des rites liturgiques qui, dans le catholicisme, accompagnent la mort ? La vérité est que, dans un lieu où le respect est de bienséance mondaine, autour de la dépouille mortelle de la personne que l'on a aimée, se célèbrent des cérémonies funèbres qui rappellent son souvenir et qui évoquent son image.

“A qui n'est-il pas arrivé, entrant dans une église où se célèbrent les obsèques d'un ami, de se sentir pris d'un sentiment douloureux et tendre, infiniment doux et mouillé de consolation, à voir les draperies noires qui couvrent le catafalque, les bougies qui brûlent, les prêtres qui officient, à entendre les sons de l'orgue, à sentir ce parfum indéfinissable qui s'exhale d'une église où depuis longtemps on brûle des parfums.

“J'avoue que rien ne m'excite mieux à songer. Pour peu que j'aie aimé le défunt, tandis que les rites s'accomplissent, ma pensée se reporte aux souvenirs des jours que nous avons passés ensemble ; je le revois pour une heure, non pas même tel qu'il a été, mais paré de toutes les qualités que mon imagination lui prête, sans aucun des défauts que la réalité plate m'avait révélés en lui. On n'est pas plus tôt sorti de l'église que le charme se rompt ; le grand air dissipe ces illusions ; les conversations reprennent, et la conduite au cimetière, j'ai regret à le dire, est pour la plupart des Parisiens, quand ils la font, un prétexte à entretiens frivoles ou même à blagues macabres.”

Jeunes criminels

Il y a quelques jours, à Paris, on jugeait un jeune homme de moins de vingt ans qui avait assommé une vieille femme. Le substitut qui requerrait contre lui, a exposé au jury que, sur 23,000 criminels arrêtés l'année dernière en France, 18,000 n'avaient pas atteint

leur vingtième année, et que le personnel des associations de mal-fauteurs, qui forme des syndicats professionnels en ce moment-ci très prospères, se recrute parmi les jeunes gens de seize à dix huit ans.

Or, dit M. de Cornély, il suffit de rapprocher les dates et de se rappeler en quelle année les laïciseurs ont commencé leur œuvre impie, pour s'expliquer cette précocité tout à fait remarquable, et pour se convaincre que nous assistons à l'entrée dans la vie pratique des premiers contingents de l'école athée. Toute cette jeunesse qui pille, et qui assassine, avant même de voter, a passé dans les classes dont on avait décroché les crucifix.

Donnez, et l'on vous donnera.

C'était à Paris. L'hiver était froid ; la journée grise ; on attendait la neige. Un monsieur, prêt à franchir le Pont-Neuf, est arrêté par un embarras de voitures. Il attend et regarde autour de lui. Un petit bonhomme, d'une dizaine d'années au plus, attire son attention. Ce petit faisait mal à voir : le costume de la pire indigence, aggravé d'un débris de veste en étoffe printanière jaune et grise.

Sur le trottoir du quai se tenait un mendiant, à qui personne ne donnait rien. Tout à coup, le petit garçon se dirige vers le mendiant d'un air préoccupé et met un sou dans sa sébille.

— Par exemple, dit le monsieur, voilà un petit pauvre qui fait la leçon aux plus gros riches. C'est bien étrange ! Cet enfant mérite qu'on l'observe.

Le monsieur observe l'enfant, et même le suit de très près, jusqu'à l'autre extrémité de Pont-Neuf.

Encore un embarras de voitures ; encore une station obligatoire ; encore un mendiant assis sur les marches du talus, le chapeau à la main. Le petit garçon se pose en face du mendiant, le regarde, semble hésiter, tire enfin un autre sou de sa poche et le jette dans le chapeau. Le monsieur n'y tient plus. Il veut avoir l'explication de ce fait singulier.

Oh ! le petit garçon ne se fit pas tirer l'oreille. Il s'épancha tout de suite avec une naïveté charmante :

— C'est que... ma veste est joliment vieille, et je n'ai personne qui soit en train de m'en racheter une neuve. Alors, une dame m'a donné deux sous pour une commission ; moi j'ai donné deux sous à deux pauvres ; peut-être que cela fera venir ma veste...

Le monsieur fut fort surpris.

— C'est très bien, mon enfant ! Mais où diantre avez-vous appris... ?

— Ah ! c'est parce que ma sœur Antoinette, qui a onze ans, va au catéchisme.

Je comprends, riposte le monsieur ; eh bien ! mon petit, votre foi innocente vous a conduit au but comme par la main, et votre veste est trouvée.

Le monsieur était riche et bon ; un vrai bon riche ! Il se fit une joie de promener l'enfant dans les divers Eldorado à prix fixe où rayonnaient les souliers et les vestes ; c'est-à-dire qu'il l'habilla des pieds à la tête.

Mon anecdote a une double moralité : pauvres, imitons l'enfant ; riches, imitons le monsieur.

UN NOUVEAU COSTUME DE BAL

Dix ans s'étaient écoulés depuis que la famille de Loseuge avait perdu son fils au combat de Loigny. Jeanne avait atteint l'âge où elle devait, comme on dit, faire son entrée dans le monde ; ornée de toutes les grâces de la nature, elle était surtout pieuse comme un ange. Le comte et la comtesse de Loseuge avaient été invités à conduire leur fille à une brillante soirée. Jeanne avait manifesté le désir de choisir elle-même son costume et obtint sans difficulté le consentement de ses parents ; son choix devait rester secret jusqu'au moment du bal.

Quand ce jour fut arrivé, son père et sa mère attendirent avec impatience l'entrée de leur fille... Tout à coup la porte s'ouvre, et à l'entrée de l'appartement se montre, pâle d'émotion, une sœur de Charité, une fille de Saint Vincent de Paul.

— "Jeanne, que signifie ce costume ?" — Mais déjà la jeune fille est aux genoux de sa mère : "Pardon ! mère," s'écrie-t-elle, "mais voici le costume que je désire porter désormais. Permits-moi, je t'en supplie, d'entrer demain au noviciat. L'unique rêve de ma vie est d'assister les orphelins ou de soigner, dans un des hôpitaux de Paris, les vieillards abandonnés."

Cette déclaration inattendue fut comme un coup de foudre pour les cœurs aimants des bons parents de Jeanne. A la pensée de devoir se séparer de l'unique enfant qui leur restait, ils éclatèrent en sanglots... Enfin la comtesse, faisant un effort suprême, relève sa fille et, fixant le regard sur le crucifix, auquel pendait la montre de son fils, cette noble chrétienne prononça ces belles paroles : "J'ai donné un de mes enfants à la patrie, quand elle me demandait ce sacrifice ; je donne l'autre à Dieu qui la réclame !"

Jeanne se jeta au cou de son héroïque mère, pendant que le comte, posant sur la tête de son enfant une main tremblante d'émotion, lui donnait la bénédiction paternelle : "Mère !" dit la jeune fille, "allons prier à Notre-Dame des Victoires afin que Dieu me rende digne de porter ce saint habit ! Ce sera notre bal ce soir !"

— Va, mon enfant, va prier ; moi, je pleurerai ; mais les larmes d'une mère sont aussi une prière ; demain, Jeanne, je serai heureuse ; laisse-moi pleurer ce soir ! ”

PLAISANT REVE D'UN MOINE

(LÉGENDE)

(Fin)

« Nous sommes tous appelés à la cour du Roi des rois et nous devons tous paraître devant lui. Cette vérité supposée, vous pouvez tirer de votre rêve trois instructions importantes :

“ La première, sur le soin de nous préparer à ce grand jour. Si vous étiez si occupé du soin de vous bien mettre pour paraître devant un roi de la terre, maintenant que vous savez que vous devez bientôt paraître devant le Roi du ciel, quel soin ne devez-vous pas prendre de purifier votre âme, de l'orner de toutes les vertus, et de l'enrichir de toutes sortes de bonnes œuvres.

“ La seconde, sur la confusion qu'éprouveront ceux qui n'auront pas pris ce soin. Quelle honte pour un religieux, pour une âme chrétienne de paraître au dernier jour devant Jésus-Christ devant toute la cour céleste, les anges et les saints ; devant l'univers entier, dans un état de nudité et d'indécence ! Que sera-ce d'y paraître couvert de plaies et d'ulcères, c'est-à-dire de péchés et d'iniquités, dans un état d'horreur et d'abomination.

“ La troisième, sur l'humilité qui doit accompagner toutes nos actions et être le fondement de toutes nos vertus. Vous croyiez être bien habillé en allant à la cour, et quand vous y avez été, vous vous êtes trouvé nu. Combien devons-nous craindre que le bien qui paraît en nous ne disparaisse au rayon de la lumière divine, que nos richesses apparentes ne se réduisent à une pauvreté réelle, et que notre gloire imaginaire ne se change en une confusion éternelle ! Cette pensée ne doit pas nous décourager, mais seulement, en excitant notre vigilance, nous conserver dans l'humilité. ”

Le moine se retira rempli de consolation. La ferveur et l'humilité qu'il montra tout le reste de sa vie, firent voir qu'il avait bien profité de la morale de l'abbé. Profitons-en nous-mêmes, car elle nous regarde aussi bien que le moine.

VIGNOBLES CANADIENS,

Comté d'ESSEX, Ont.

ERNEST GIRARDOT & Cie., Propriétaires

Vin de messe approuvé par Son Eminence le cardinal Tascher-au, par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aus-i dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations, s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CYCLORAMA DE JERUSALEM

LE JOUR DU

CRUCIFIEMENT

La plus grande Exposition permanente du Dix-neuvième Siècle

Spectacle religieux, instructif et intéressant.

SITUE DANS LA ROTONDE

Coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain

OUVERT DURANT LA SEMAINE

De 9.00 A. M., à 10.30 P. M.

LIVRES Anciens et Modernes achetés et échanges. Catalogues publiés trimestriellement. Librairie religieuse, littéraire et scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRÈRES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte à l'Est de l'Eglise
Notre Dame, Montréal.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈRES
23 et 25, rue Saint-Urbain, MONTREAL
Telephone No 1399. PRIX MODÉRÉS. SPÉCIALITÉ: EMBAUMER.

QUERY & FRÈRES,
ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.
AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES
Chez **L. J. A. SURVEYER.** 1588, rue Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS,
CHAPELLIER ET MANCHONNIER,
MAISON FONDÉE EN 1851
Chapeaux de Feutre, de Soie, &c., &c.
2097, rue Notre-Dame.

J. H. WALKER,
DESSINATEUR ET GRAVEUR SUR BOIS.
Etabli en 1850,
132, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

FONDERIE DES ARTISANS
FONDÉE EN 1870.
DAY & DEBLOIS
FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour
chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices
publics et Résidences. Nous faisons une
spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**COLONNES POUR EGLISES, MAGASINS, ETC., RADIATEURS, CLOTURES ET
BALCONNES EN FONTE POUR TOITS, TOURELLES, BALCONS, PARTERRES, ETC,
CLOTURES POUR CIMETIERES, ETC.**
110 à 120, RUE ANNE, MONTREAL.

LA ROYALE CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

BUREAU PRINCIPAL

Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dam^e

W. TULLY, agent general
E. HURTEBISE ET A. ST-CYR
agents du departement frangais.

Wm. McNALLY & CIE.

IMPORTATEURS DE

Tuyaux a égout écossais, de toute grandeur.

Platre de Paris. Briques à feu. Terre à feu. Tuyaux de cheminée

50 MCGILL, Montreal.



Ouvrages en Marbre et en Granit.
COTE DES NEIGES, MONTRÉAL

J. & P. BRUNET.

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Monuments, Tombes, Charniers,
POTEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières,
REPARATIONS DE TOUT GENRE A DES PRIX TRES MODERES

Résidence privée: J. BRUNET, Cote-des-Neiges.

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, Rue Laval,

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITÉ.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de
la dite église, près Montréal, P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

(ÉTABLIS EN 1869)

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingenieurs

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

Pour les Passagers, le service des Colis, les Ateliers et
les salles à manger, Etc.

110 à 120, rue King.

Bureau: 122, rue King.

MONTRÉAL, P. Q.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPECIALITÉ:

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, Etc.

TOUJOURS EN MAIN

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 R.

107, Chemin Papineau, 107

Montréal.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ÉTABLIE EN 1825

DE EDIMBOURG ECOSSE

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000. | Revenu annuel \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR,
TAPISSIER,

24, RUE VITRE, 24

ETABLI EN 1850

Montréal.

A. HURTEAU & FRERE

Marchands de Bois de Sciage

92, rue Sanguinet, Montreal.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.

TELEPHONE No 106.

Bassin Wellington, en face des bureaux du Grd-Tronc

TELEPHONE No 1404.

JOS. HUSEREAU

PLOMBEUR, FERBLANTIER

Poseur d'Appareils à l'Eau Chauce

COUVERTURES, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALLASCIO

MARCHAND DE FER

En GROS et en DETAIL

390 RUE ST-JACQUES

ses, Collèges, Couvents, et Résidences,
meubliers, etc., une spécialité.

Importateur de toute espèce de
ferronneries pour construction d'Egli-
Outils pour menuisiers, charpentiers,

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Vingtième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 17 AVRIL, 1889, A 2 H. P. M.

VALEUR DES LOTS: **\$ 50,000.00**

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau: No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

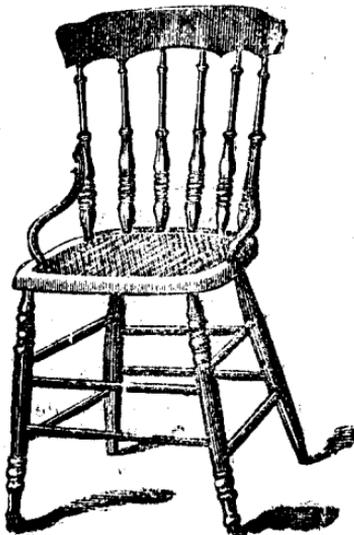
A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronnerie, Peinture, Vitre, Huile Vernis, Fil
Barbele une spécialité. EN GROS ET EN DETAIL.

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940

Enseigne du Godendard doré

MONTREAL.



GEO. H. LABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, Rue Inspecteur

EN GROS

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne, et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT

De 50,000 à 60,000 Chaises

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.